
Fiches thématiques

Systeme productif

5.1 Entreprises

Du milieu des années 1980 jusqu'au début des années 2000, le nombre de créations d'entreprises a oscillé entre 200 000 et 260 000. De 2003 à 2010, il n'a cessé d'augmenter, passant de 215 000 en 2002 à 330 000 en 2008, puis 580 000 en 2009, année de mise en place du régime des **auto-entrepreneurs**. Après avoir culminé à 620 000 en 2010, il s'est stabilisé autour de 550 000.

Les caractéristiques des entreprises créées ont fortement évolué sur les 25 dernières années. Les sociétés, qui ne représentaient qu'un tiers des créations à la fin des années 1980, ont gagné en importance, particulièrement entre 1995 et 2007, année où elles ont atteint leur maximum (50 %). En 2009, leur part s'est effondrée à 26 % sous le coup de l'instauration du régime des auto-entrepreneurs qui a dopé les créations d'entreprises individuelles. En 2012, les sociétés ne représentent plus que 29 % des entreprises créées, 71 % des créations étant des entreprises individuelles.

Concernant cette dernière catégorie, la part des femmes parmi les créateurs d'entreprises a lentement progressé, passant de 29 % au milieu des années 1980 à 31 % en 2000. La féminisation s'est ensuite amplifiée sur la dernière décennie, la part de créatrices atteignant 38 % en 2012.

Entre 1990 et 2012, la part des créations d'entreprises ayant au moins un salarié est passée de 24 % à 5 %. Tout d'abord, les sociétés unipersonnelles se sont développées : à la fin des années 1980, plus de 50 % des sociétés créées étaient employeuses, elles ne sont plus que 16 % en 2012. Ensuite, la mise en place du régime des auto-entrepreneurs en 2009 est venue amplifier ce phénomène, la part des entreprises créées avec au moins un salarié passant alors de 13 % en 2008 à 5 %

en 2012. Nouvelles ou anciennes, les entreprises peuvent faire partie de **groupes**. Ceux-ci occupent dans l'économie une place en forte augmentation depuis 20 ans. Ainsi, alors qu'en 1994, les groupes contrôlaient 1,7 % des **unités légales**, ils en contrôlent 6 % en 2011. Sur la même période, la contribution des groupes à la valeur ajoutée est passée de 54 % à 66 % et leur part dans l'emploi salarié de 44 % à 63 %.

Cette augmentation est plus marquée pour les unités légales petites ou moyennes, employant moins de 250 salariés, et particulièrement pour celles employant entre 10 et 250 salariés : en 2011, 37 % de ces dernières appartiennent à un groupe (64 % de leur valeur ajoutée et 56 % de leurs salariés), contre 11 % en 1994 (29 % de leur valeur ajoutée et 22 % de leurs salariés). Ce phénomène est analogue dans les petites unités de moins de 10 salariés (part de la VA qui passe de 7 % à 16 %).

De manière générale, plus les unités légales sont grandes, plus l'appartenance à un groupe est forte : 3,5 % des unités de moins de 10 salariés sont dans un groupe, 92 % de celles employant entre 250 et 5 000 salariés, et la quasi-totalité des unités de 5 000 salariés ou plus.

Dans le secteur de l'industrie, plus de 85 % de la valeur ajoutée (79 % de l'emploi salarié) provient des groupes. Ces proportions sont beaucoup plus fortes que pour l'ensemble de l'économie, et elles sont en augmentation depuis 1994. À l'inverse, l'activité dans le secteur de la construction repose moins sur les groupes que dans l'ensemble de l'économie : les groupes n'y représentent que 39 % de l'emploi salarié du secteur et 41 % de sa valeur ajoutée. ■

Définitions

Auto-entrepreneur : régime mis en place le 1^{er} janvier 2009 pour les entrepreneurs individuels qui relèvent du régime fiscal de la micro-entreprise. Il offre des formalités de création d'entreprise allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations et contributions sociales et de l'impôt sur le revenu.

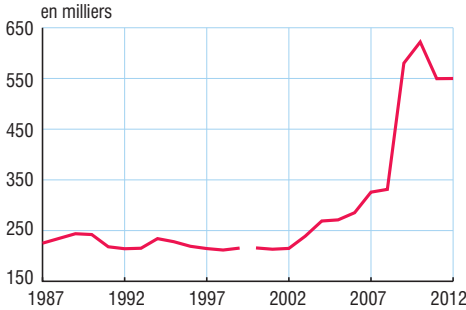
Groupe : ensemble de sociétés liées entre elles par des participations au capital et contrôlées par une même société.

Unité légale : entité juridique de droit public ou privé. Ce peut être une personne morale ou une personne physique. Elle est obligatoirement déclarée aux administrations compétentes (greffes des tribunaux, Sécurité sociale, DGFiP, etc.) et enregistrée dans le répertoire Sirene.

Pour en savoir plus

- « En 2012, plus d'immatriculations d'auto-entreprises, moins de créations de sociétés », *Insee Première* n° 1433, janvier 2013.

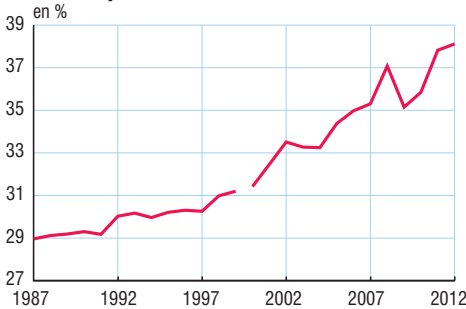
1. Nombre annuel de créations d'entreprises de 1987 à 2012



Champ : France, créations d'entreprises hors agriculture.

Source : Insee, démographie des entreprises, de 1987 à 1999 : Sirene 2 série recalée ; à partir de 2000, Sirene 3.

3. Part des femmes parmi les créateurs d'entreprise individuelle



Champ : France, créations d'entreprises hors agriculture.

Source : Insee, démographie des entreprises, de 1987 à 1999 : Sirene 2 série recalée ; à partir de 2000, Sirene 3.

5. Groupes dans le système productif selon la taille des unités légales

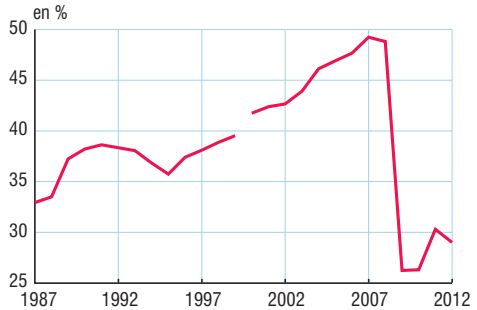
	en %				
	1994	1999	2003	2007	2011
Effectifs					
Moins de 10 salariés	1,0	3,7	4,3	5,6	7,3
10 à 250 salariés	22,2	45,6	47,1	50,3	55,9
250 à 5 000 salariés	86,3	94,7	94,2	94,8	93,7
5 000 salariés ou plus	98,6	100,0	98,9	99,3	99,8
Nombre d'unités légales (UL)					
Moins de 10 salariés	0,7	2,0	2,5	3,2	3,5
10 à 250 salariés	11,2	28,1	29,7	32,7	37,4
250 à 5 000 salariés	77,6	91,2	91,1	92,5	92,0
5 000 salariés ou plus	98,7	100,0	97,8	98,3	99,2
Valeur ajoutée					
Moins de 10 salariés	7,0	12,7	13,0	17,7	15,5
10 à 250 salariés	29,0	54,5	54,1	58,2	63,6
250 à 5 000 salariés	89,5	96,1	96,3	96,7	96,3
5 000 salariés ou plus	99,3	100,0	99,8	99,8	99,9

Champ : France.

Lecture : en 1994, 11,2 % des unités légales de 10 à 250 salariés, étaient dans des groupes ainsi que 22,2 % de leurs salariés ; 29,0 % de leur valeur ajoutée était réalisée par ces groupes.

Source : Insee, Lifi, Suse, É sane.

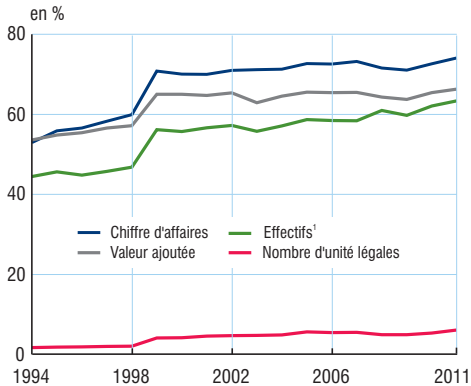
2. Part des sociétés parmi les entreprises créées de 1987 à 2012



Champ : France, créations d'entreprises hors agriculture.

Note : 1987 - 1999 : Sirene 2 et nomenclature d'activité NAP (NAF rév. 1 à partir de 1993) - série recalée ; à partir de 2000 : Sirene 3 et nomenclature d'activité NAF rév. 2.
Source : Insee, démographie des entreprises, de 1987 à 1999 : Sirene 2 - série recalée ; à partir de 2000, Sirene 3.

4. Poids des groupes de 1994 à 2011

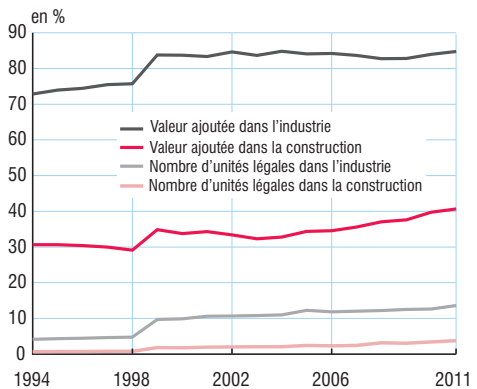


1. Les effectifs sont des effectifs salariés présents au 31 décembre.

Champ : France.

Source : Insee, Lifi, Suse, É sane.

6. Part des groupes dans l'industrie et la construction



Champ : France.

Source : Insee, Lifi, Suse, É sane.

5.2 Agriculture

En 1980, la **branche** « agriculture, sylviculture et pêche » représentait 4,3 % de la **valeur ajoutée** totale de l'économie. En 2012, cette part n'est plus que de 2 %. L'agriculture constitue l'essentiel de la branche, les activités de sylviculture et de pêche étant très marginales en France (à peine 0,1 % de la valeur ajoutée totale de l'économie en 2011). Plus largement, c'est toute la filière agroalimentaire qui est en recul : la part des industries agricoles et alimentaires (IAA) dans l'économie, de 3,1 % en 1980, n'est plus que de 1,9 % en 2012. Le recul de la part de l'agriculture traduit essentiellement la baisse relative des prix agricoles : à prix constants, sa part a très peu varié. À l'inverse, le recul de la part des IAA traduit avant tout une baisse relative d'activité.

La branche « agriculture, sylviculture et pêche » pèse plus dans l'emploi que dans la valeur ajoutée. En 2012, elle emploie 837 000 personnes en **équivalent temps plein**, soit 3,3 % de l'emploi total. Cette part a toutefois diminué plus rapidement que la valeur ajoutée : en 1980, elle était de 9,3 %, soit près du triple. Les IAA représentent une part beaucoup plus faible dans l'emploi (2,3 % en 2012), mais celle-ci n'a que peu diminué (2,6 % en 1980).

La situation de la **branche agriculture** est sensible à ces évolutions. Pour l'apprécier, l'indicateur retenu est le résultat agricole net par actif en termes réels. Calculé à partir de la valeur ajoutée nette, à laquelle sont ajoutées les subventions d'exploitation et retranchés les impôts sur la production, cet indicateur représente la rémunération des facteurs de production. Pour lisser l'effet de la volatilité des prix, très élevée ces dernières années, le résultat

agricole net par actif en termes réels et son évolution sont calculés à partir de moyennes triennales affectées à l'année centrale.

Après une période de hausse de cet indicateur de 1988 à 1998, la tendance s'est inversée. En effet, pendant les années 1990, grâce à la contribution positive de la production en volume et des subventions ainsi qu'à la baisse continue de l'emploi, le revenu par actif a crû assez vivement malgré une évolution des prix de la production agricole défavorable. Dans les années 2000, le rythme de croissance de la production en volume s'essouffle, les subventions se stabilisent et l'emploi se réduit toujours mais à un rythme plus faible. Puis, après le creux de 2009, la situation se retourne et l'indicateur renoue avec la croissance les années suivantes.

L'emploi agricole s'est beaucoup réduit, et, dans la mesure où celui-ci est majoritairement non salarié et composé de chefs d'exploitation, cette réduction est allée de pair avec une diminution du nombre d'exploitations. Entre 1955 et 1979, ce sont essentiellement des petites exploitations (**SAU** inférieure à 20 ha) qui ont disparu. En 1955, elles représentaient 80 % de l'ensemble des exploitations, en 1979, 60 % environ, et en 2010, 43 %. Parallèlement la part des exploitations moyennes passe de 18 % en 1955 à 36,5 % en 1979 et à 38 % en 2010. Les grandes structures (exploitations dont la SAU dépasse 100 ha) occupent une place de plus en plus grande : 0,8 % en 1955, 2,7 % en 1979, 19 % en 2010. En conséquence la SAU moyenne des exploitations agricoles a augmenté : 19 ha en 1970, 23 ha en 1979, 28 ha en 1988, 56 ha en 2010. ■

Définitions

Branche agriculture : regroupement de l'ensemble des unités dont l'activité est réputée agricole au sens de la NAF. La branche agriculture comprend les exploitations agricoles, les entreprises de travaux agricoles, les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA), les coopératives viticoles et les centres d'insémination artificielle.

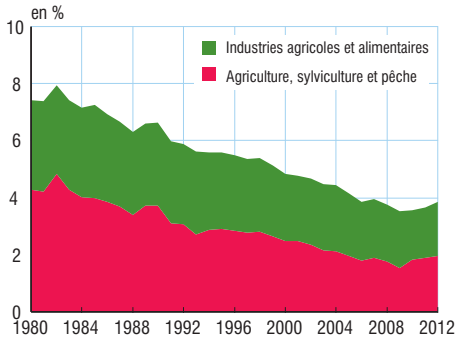
SAU : superficie agricole utilisée. Elle comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe et les cultures permanentes.

Branche, valeur ajoutée, équivalent temps plein : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires », *Agreste Graph Agri*, éditions 2012 et 2013.
- « Les comptes prévisionnels de l'agriculture française pour 2012 », *Agreste Les dossiers* n° 15, janvier 2013.
- Site Internet Agreste : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/>

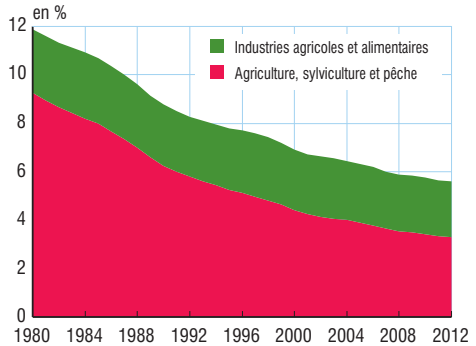
1. Part de l'agriculture et des industries agricoles et alimentaires dans la valeur ajoutée brute totale



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

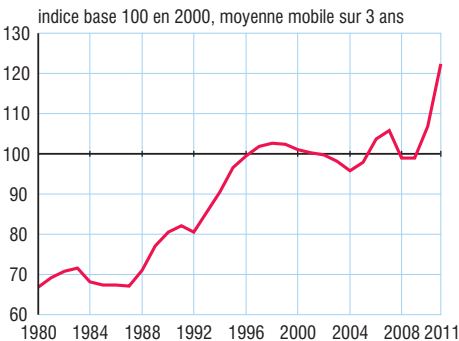
2. Part de l'agriculture et des industries agricoles et alimentaires dans l'emploi intérieur total en EQTP



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

3. Résultat agricole net par actif en terme réel

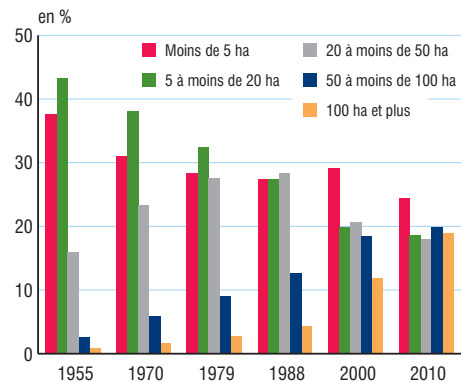


Champ : France.

Note : le résultat agricole net est calculé en moyenne triennale (moyenne 2009 à 2011 affectée à 2010).

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

4. Répartition des exploitations agricoles selon leur taille SAU



Champ : France métropolitaine.

Source : Agreste, recensements agricoles.

5.3 Industrie manufacturière

En 2012, la valeur ajoutée de l'**industrie manufacturière** s'élève à 181,4 Md€, 2,2 fois plus qu'en 1980. Mais dans le même temps sa part dans l'économie a reculé, de 20,6 % à 10 %, le taux de croissance annuel moyen global en valeur étant près du double de celui de l'industrie manufacturière (+ 4,9 % contre + 2,5 % en moyenne par an). Ce recul est essentiellement dû à la baisse des prix relatifs manufacturiers permise par des gains de productivité plus élevés que dans l'ensemble de l'économie. Il est lié également à l'externalisation d'une partie de l'activité manufacturière vers les services et le déplacement de la production vers des pays à bas coûts qui ont pesé aussi sur l'emploi. En 2012, l'industrie manufacturière emploie 2,8 millions de personnes en équivalent temps plein (EQTP), 43,1 % de moins qu'en 1980 (- 1,7 % en moyenne par an). Au cours de cette période, les effectifs ont progressé dans l'ensemble de l'économie (+ 0,5 % en moyenne par an) et le poids de l'emploi manufacturier n'atteint plus que 10,8 % contre 22,1 % en 1980.

La hiérarchie des branches manufacturières en termes de valeur ajoutée a peu varié en trente ans à part pour le textile-habillement-cuir-chaussure (désigné ensuite par textile). Les industries agro-alimentaires (IAA) sont depuis 1980 les premiers contributeurs à la valeur ajoutée manufacturière (18,9 % en 2012). La métallurgie et les autres industries manufacturières (y compris réparation et installation) restent les deuxième et troisième contributeurs. Les matériels de transport occupent la quatrième place en 2012 mais la cinquième la plupart des années depuis la seconde moitié des années 1980, derrière les produits en caoutchouc, plastique et autres minéraux non métalliques, tandis que le textile a chuté de la cinquième à la onzième position.

En termes d'emploi en EQTP, les IAA sont également les premiers contributeurs en 2012 (21,2 % de l'emploi manufacturier). En hausse depuis le début des années 1980, leur poids était alors inférieur à celui de la métallurgie et à celui du textile qui depuis a chuté.

La part de l'emploi des autres branches manufacturières a peu varié sur la période.

De 1980 à 2012, le volume de la production manufacturière a progressé de 1,3 % en moyenne par an. Il a augmenté deux fois plus vite au cours de la décennie 1990 qu'au cours de la précédente, avant de ralentir dans les années 2000. Avec la crise, entre 2008 à 2012, il a diminué pour atteindre un niveau de fin de période un peu supérieur à celui de la fin des années 1990.

Au cours de la décennie 1990, la production de la pharmacie, du bois-papier-imprimerie et des IAA a ralenti et la baisse de la production du textile s'est accentuée. La dégradation de l'évolution de la production au cours des années 2000 précédant la crise a été très variable selon les branches. Enfin, la crise a moins affecté les IAA, les matériels de transport hors automobile, les autres industries manufacturières (y compris réparation et installation) et la pharmacie que les autres branches : leur production en volume dépasse en 2012 leur niveau de 2008.

Le solde extérieur des produits manufacturiers s'est détérioré au cours des années 1980, devenant négatif en 1987. En amélioration à partir du début des années 1990, il est redevenu positif en 1993. Il se dégrade fortement à partir de 1998 pour être à nouveau négatif depuis 2005 (- 33 Md€ en 2012). Le solde extérieur est négatif sur toute la période pour la cokéfaction-raffinage (sauf en 1998), les produits informatiques, électroniques et optiques, le textile, les autres industries manufacturières et le bois-papier. Il est devenu négatif en 2000 pour la métallurgie et les produits en caoutchouc, plastique et autres minéraux non métalliques. Après des phases de déficit et d'excédent, il est négatif depuis 1998 pour les autres machines et équipements et depuis 2009 pour les équipements électriques. Il est positif sur toute la période pour les matériels de transport (hors automobile), les IAA, la pharmacie et la chimie (sauf en 1989 et 1990). ■

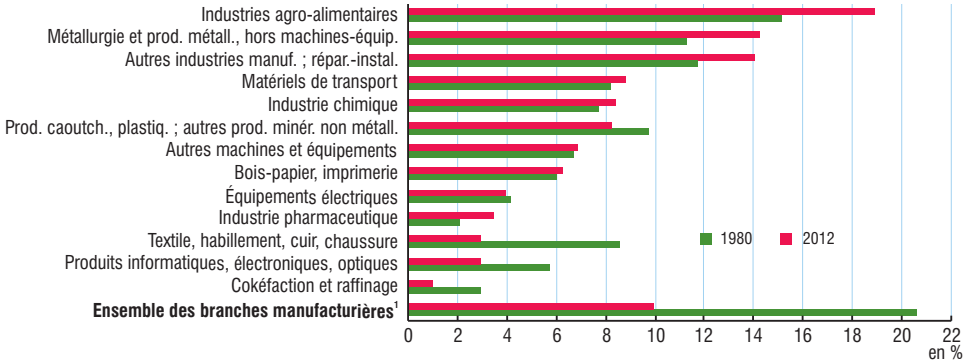
Définitions

Industrie manufacturière : correspond à la section C de la nomenclature d'activités française révision 2 (NAF rév. 2, 2008). Le niveau de nomenclature retenu ici est le niveau A38, soit 13 branches manufacturières.

Pour en savoir plus

- « L'industrie manufacturière en France depuis 2008 : quelles ruptures ? », in *Note de conjoncture*, coll. « Insee Conjoncture », décembre 2012.

1. Part des branches dans la valeur ajoutée manufacturière à prix courants

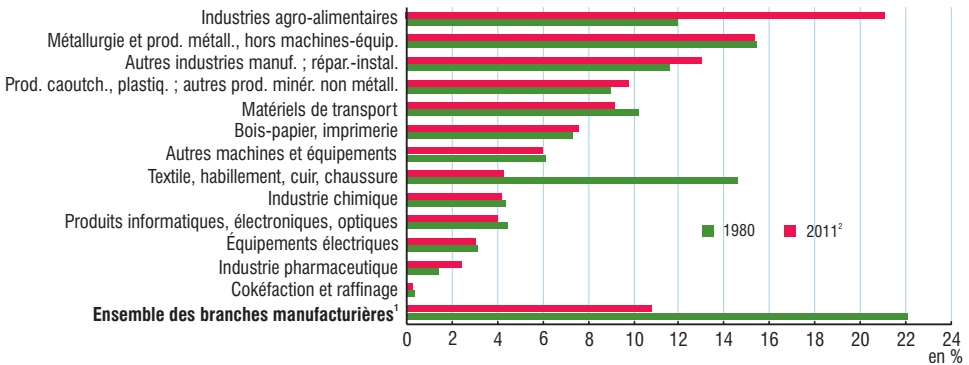


1. Poids de l'ensemble des branches manufacturières dans la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

2. Part des branches dans l'emploi manufacturier en EQTP



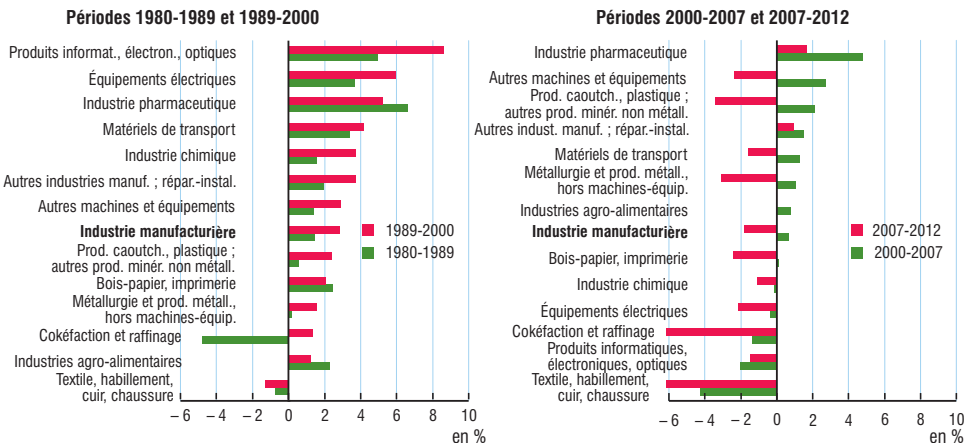
1. Poids de l'ensemble des branches manufacturières dans l'emploi EQTP de l'ensemble de l'économie.

2. Année 2012 pour les IAA, cokéfaction-raffinage et matériels de transport et pour le poids de l'ensemble des branches manufacturières dans l'ensemble des branches.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

3. Taux de croissance annuel moyen de la production en volume



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

5.4 Commerce

Le commerce représente en 2012 11,2 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des branches de l'économie, à peu près comme en 1980. Mais en volume, sa valeur ajoutée a crû en moyenne de 2,4 % par an depuis 1980 contre 1,8 % pour l'ensemble de l'économie. Les parts du commerce de détail (45 %), de gros (43 %) et automobile (12 %) dans la valeur ajoutée du commerce évoluent peu.

Dans l'alimentaire non spécialisé, ces trente années ont été marquées par l'essor des grandes surfaces. En 2010, les **grandes surfaces alimentaires** (GSA) totalisaient 70 milliards d'euros de chiffre d'affaires en volume (dont plus de la moitié réalisée par les hypermarchés) contre 26 milliards en 1980. Les **petites surfaces alimentaires** comptaient pour 5 milliards en 2010 (en volume) contre 12 milliards en 1980.

Très soutenue dans les années 1980, la croissance des GSA s'est progressivement infléchie, de 6 % de croissance annuelle moyenne à 3 % durant la décennie 1990, puis 2 % jusqu'à la récession de 2009. Les petites surfaces se sont repliées jusqu'à la fin des années 1990 (- 5 % en moyenne par an), avant que leur activité ne se stabilise puis se redresse (+ 1,5 % par an entre 2000 et 2010), portée par le dynamisme des magasins de surgelés et le regain d'intérêt pour les magasins de proximité.

Ces années voient aussi l'émergence d'un nouveau format de vente venu d'Allemagne, le *hard-discount* (ou **maxidiscompte**). Au début des années 1980, cette forme de vente était rare en France. Elle a pris un essor rapide dans la première moitié des années 1990, sous l'impulsion des chaînes allemandes Aldi et Lidl. La grande distribution française a réagi en développant ses marques de distributeur et ses propres réseaux de hard discount. Dans un contexte réglementaire restrictif, cette expansion s'est poursuivie mais à un

rythme ralenti, avec des surfaces de vente souvent inférieures à 300 m², c'est-à-dire deux à trois fois plus petites que la surface typique du format. Début 2012, la France compte environ 4 250 maxidiscomptes, répartis sur tout le territoire, avec la densité la plus forte dans le Nord, l'Est et le Sud.

En 30 ans, les **réseaux d'enseignes** ont conquis le paysage commercial français. Début 2010, ils concentraient les deux tiers de la surface de vente et du chiffre d'affaires du commerce de détail en magasin, et près de 60 % de l'emploi. Ils dominent dans l'alimentaire non spécialisé, dont ils représentent plus de 90 % de la surface de vente, du chiffre d'affaires et de l'emploi. Ils sont majoritaires dans l'habillement-chaussures et l'équipement du foyer, mais moins répandus dans l'artisanat commercial et la pharmacie. La majorité des réseaux du commerce de détail actifs en 2006-2007 avaient entre cinq et vingt-cinq ans d'existence, avec un pic de création à la fin des années 1990.

L'explosion du **commerce électronique via l'internet** est le phénomène majeur des 15 dernières années. En 2010, près d'un Français sur deux a déjà fait un achat en ligne. Pour le seul commerce de détail, le chiffre d'affaires par Internet des entreprises situées en France (toutes tailles confondues), pratiquement nul en 1999, est passé à 10 milliards d'euros en 2010 (+ 15 % par rapport à 2009). Les entreprises impliquées dans la vente en ligne aux particuliers et occupant au moins 10 personnes, au nombre de 15 400, ont enregistré un chiffre d'affaires de 31 milliards d'euros par Internet en 2010 (soit 5 % de leur chiffre d'affaires total). Celles appartenant au commerce de détail comptent pour 23 % de ce montant ce qui place ce secteur devant le commerce de gros (14 %) et le secteur des télécommunications (11 %). ■

Définitions

Les **grandes surfaces alimentaires** ont une surface de vente de 400 m² ou plus : supermarchés, magasins multi-commerces et hypermarchés.

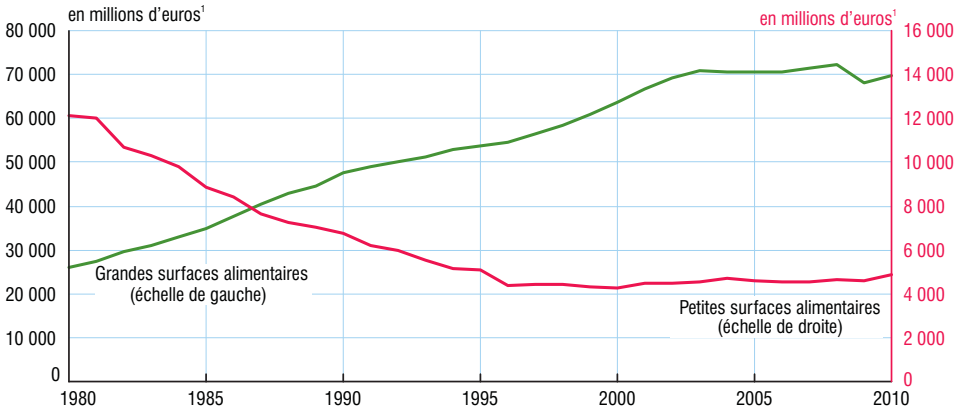
Les **petites surfaces alimentaires** ont une surface de vente inférieure à 400 m² : commerce de produits surgelés, alimentation générale, supérettes.

Maxidiscompte : format de vente, proposant des prix extrêmement compétitifs grâce à la réduction du service de vente (aménagement minimal des magasins, assortiment limité).

Réseau d'enseignes : ensemble de points de vente coordonnés par une entreprise « tête de réseau » par le biais d'un contrôle juridique ou financier (réseau dit intégré ou succursaliste) ou sous forme contractuelle (franchise, groupement...).

Le **commerce électronique via Internet** est défini par le fait que la commande de biens ou de services est passée en ligne (le paiement pouvant être effectué hors ligne).

1. Chiffre d'affaires en volume des petites et grandes surfaces alimentaires entre 1980 et 2010

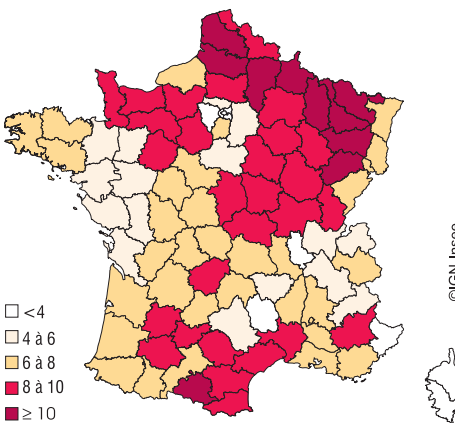


1. Les chiffres d'affaires sont déflatés par l'indice des prix à la consommation base 100 en 1980.

Champ : France.

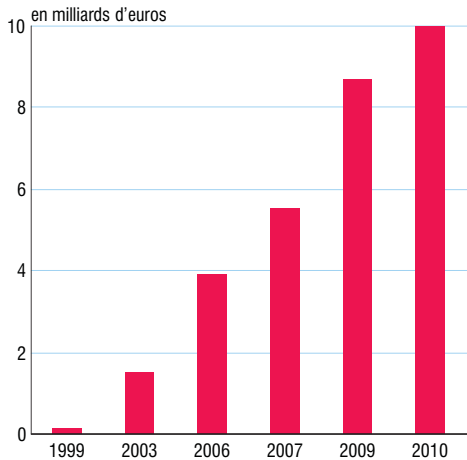
Source : Insee, comptes des secteurs du commerce.

2. Nombre de magasins maxidiscounte pour 100 000 habitants



Sources : Insee, répertoire Sirene, DADS, recensement de la population ; Dgtip, fichier fiscal de la Tascom.

3. Montant du chiffre d'affaires réalisé par Internet pour les secteurs du commerce de détail



Champ : France.

Source : Insee, enquêtes Commerce électronique (1999, 2003), EAE (2006, 2007), ESA (2009, 2010).

5.5 Services marchands

En 2012, la valeur ajoutée des **services marchands** (au sens strict) s'élève à 647 milliards d'euros. Elle représente 36 % de celle de l'ensemble des branches de l'économie, soit nettement plus que l'ensemble industrie-construction (19 %) ou que l'ensemble commerce-transport (16 %). Cette part des services dans la valeur ajoutée totale a progressé continûment depuis le milieu des années quatre-vingt (25 %) jusqu'à la crise de 2008-2009.

Deux facteurs principaux ont contribué au développement des services depuis trente ans. En premier lieu, avec l'amélioration de leur niveau de vie, les ménages consomment une part toujours plus grande de services. Ainsi, la part des services marchands dans leur consommation est passée de 23 % en 1980 à 30 % en 2012, au détriment des produits manufacturés. De même, les entreprises achètent de plus en plus de services pour produire : ils représentent 31 % de leurs achats en 2012 contre 20 % en 1980. Ces achats correspondent soit à des fonctions externalisées (nettoyage, sécurité, location de matériel ou de main-d'œuvre), soit à des fonctions dont l'importance croît (informatique, communication, recherche, publicité, contrôle de gestion, etc.).

En 2011, les services marchands emploient 6,6 millions de personnes (salariés et non-salariés) en **équivalent temps plein** (EQTP), soit plus du quart de l'emploi total (y compris emploi non marchand). Sur trente ans, leurs effectifs ont doublé (+ 3,4 millions), soit un accroissement de l'ordre de celui de l'emploi total. C'est dans les activités informatiques, classées dans

l'ensemble information et communication, que le taux de croissance a été le plus élevé (+ 216 %, soit + 284 000 EQTP). Mais, en termes de nombre d'emplois supplémentaires, ce sont les activités de services administratifs et de soutien qui ont connu la plus forte augmentation avec 1,2 million d'emplois nets créés, notamment dans l'intérim (576 000 EQTP en 2011 contre environ 150 000 en 1980). Dans une moindre mesure, on enregistre 796 milliers de créations nettes dans les activités scientifiques et 477 milliers d'emplois dans les hôtels-café-restaurants sur la période.

Entre 1980 et 2012, le commerce extérieur (hors tourisme) des services marchands s'est développé au rythme de l'internationalisation de l'économie française. En effet, les activités de services peuvent s'échanger soit sur le marché mondial, comme l'ingénierie ou l'informatique, soit entre filiales du même groupe localisées dans des pays différents, comme la recherche et développement ou l'administration d'entreprises. Jusqu'au milieu des années quatre-vingt-dix, exportations et importations se sont peu ou prou équilibrées et le solde des échanges (hors solde touristique) est resté sous la barre du milliard d'euros en valeur absolue. De la seconde moitié des années quatre-vingt-dix à la première moitié des années deux mille, l'excédent a été la règle. Depuis lors, le déficit se creuse. Sur trente ans, la structure par grand type de produits des exportations s'est sensiblement modifiée avec un accroissement de la part des services d'information et communication au détriment de celle des autres activités scientifiques. Celle des importations s'est un peu moins modifiée. ■

Définitions

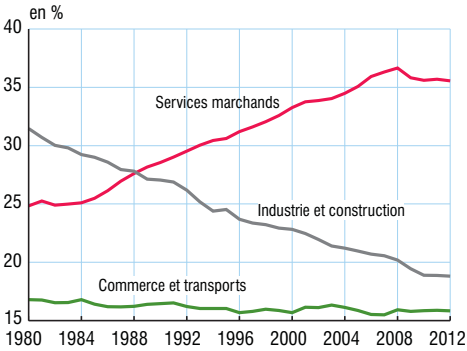
Dans cette fiche, les **services marchands** sont entendus au sens strict et correspondent au champ défini en NAF rév. 2 par les sections hébergement et restauration (I), information et communication (J), activités immobilières (L), activités spécialisées, scientifiques et techniques (M), activités de services administratifs et de soutien (N), arts, spectacles et activités récréatives (R) et autres activités de services (S). Ici, les services marchands ne comprennent donc ni le commerce (G), ni les transports (H), ni les services financiers (K). Les activités immobilières incluent les loyers que les propriétaires auraient à payer s'ils étaient locataires du logement qu'ils habitent.

Équivalent temps plein : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

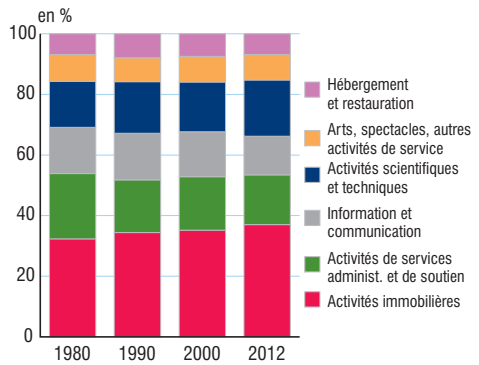
- « Les services marchands en 2012 : net ralentissement de la croissance », *Insee Première* n° 1465, septembre 2013.
- « Les ressorts de l'économie des services : dynamique propre et externalisation », *Insee Première* n° 1163, novembre 2007.
- « L'ouverture à l'international des entreprises de services », *Insee Première* n° 1090, juillet 2006.
- « L'essor des services depuis les années 60 », *Insee Première* n° 498, décembre 1996.

1. Part des services marchands dans la valeur ajoutée de l'ensemble des branches de l'économie



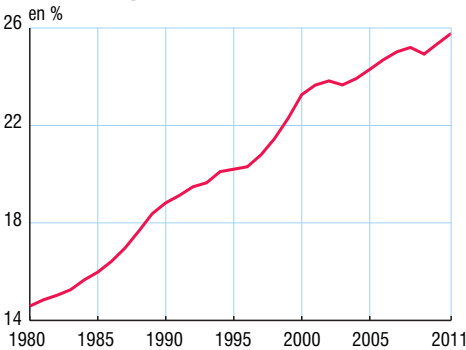
Champ : France.
Note : valeur ajoutée brute par branche en valeur.
Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

2. Répartition par grande branche de la valeur ajoutée des services marchands



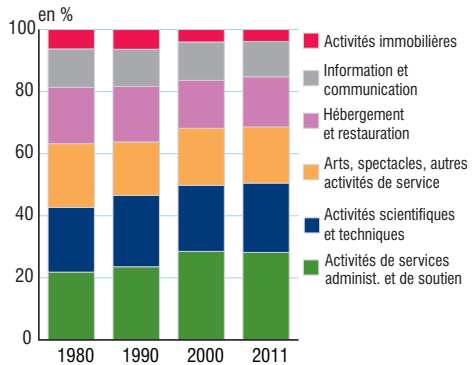
Champ : France.
Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

3. Part des emplois de services marchands dans l'emploi total



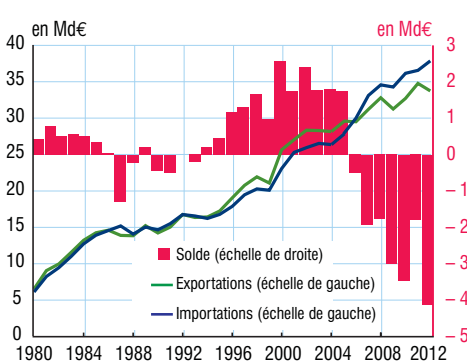
Champ : France.
Note : emploi intérieur total, salariés et non-salariés, en nombre d'équivalents temps plein.
Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

4. Répartition par grande branche de l'emploi des services marchands



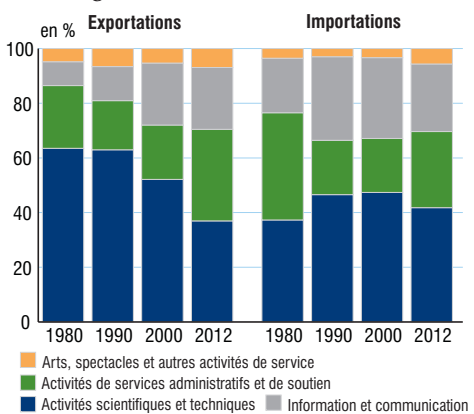
Champ : France.
Note : emploi intérieur total, salariés et non-salariés, en nombre d'équivalents temps plein.
Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

5. Exportations et importations de services marchands



Champ : France.
Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

6. Répartition par grand type de produits des échanges extérieurs de services marchands



Champ : France.
Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

5.6 Énergie

Comme la plupart des **branches** industrielles, l'**énergie** représente une part décroissante de la **valeur ajoutée** de l'économie française, due entre autres à l'essor des branches tertiaires. Après avoir culminé à 3,2 % en 1984, sa part est descendue à 1,7 % en 2012.

De 1980 à 2012, en France métropolitaine, la production d'**énergie primaire** est passée de 52 millions de tonnes d'équivalent pétrole (Mtep) à 136 Mtep. Cette croissance reflète surtout celle de l'énergie nucléaire, principale source d'électricité primaire en France. L'extraction d'hydrocarbures (gaz naturel, pétrole) est devenue de plus en plus marginale et celle de charbon s'est arrêtée en avril 2004. Seule demeure une petite filière de production valorisant le charbon contenu dans les terrils du Nord et du Gard et les schlamms de Moselle. Les énergies renouvelables se sont développées ces dernières années, après avoir longtemps stagné.

L'énergie primaire sert essentiellement à des fins énergétiques (production d'électricité ou de chaleur, carburants...) et plus marginalement à d'autres fins (fabrication de matières plastiques, fonte, engrais...). De 1980 à 2012, sa consommation, pour utilisation directe ou transformation, a augmenté de 190 à 259 Mtep (après **correction des variations climatiques**). Notamment, la **consommation finale d'énergie**, hors usages non énergétiques, est passée de 134 à 154 Mtep. En recul de 28 % dans l'industrie, elle a progressé de 27 % dans le secteur résidentiel-tertiaire et de 55 % dans les transports. Rapportée au nombre d'habitants, elle atteint 2,4 tep en 2012, niveau très proche de celui de 1980 (2,5 tep), et tend à diminuer lentement depuis son maximum de 2,7 tep en 2002.

La contribution des différentes ressources à la satisfaction des besoins énergétiques a évolué

sensiblement. Si le pétrole reste la première source d'énergie utilisée, sa part a décliné de 58 % en 1980 à 42 % en 2012. À l'inverse, la part du gaz s'est renforcée de 12 % à 21 %, ainsi que celle de l'électricité de 14 % à 24 %. Cette recomposition est le produit à la fois des progrès techniques, de l'évolution des marchés mondiaux et de choix politiques nationaux. Notamment, depuis les années 1960, la France a développé l'énergie nucléaire pour diminuer sa dépendance aux hydrocarbures qu'elle doit presque entièrement importer. Les évolutions techniques dans l'industrie et celle des modes de chauffage dans le secteur résidentiel-tertiaire ont par ailleurs permis de réduire le recours au pétrole au profit du gaz et de l'électricité. Les transports restent le secteur le plus dépendant des produits pétroliers qui représentent 92 % de sa consommation finale d'énergie en 2012.

Le taux d'indépendance énergétique, rapport entre la production et la consommation d'énergie primaire (non corrigées des variations climatiques), est passé de 27 % en 1980 à 53 % en 2012. Il a crû principalement au cours des années 1980 avec la construction et la mise en service du parc nucléaire français. Ayant atteint 50 % en 1990, il oscille autour de cette valeur depuis. La facture énergétique, différence entre les imports et les exports d'énergie, était très élevée au début des années 1980 en raison des deux chocs pétroliers : de 13,3 milliards d'euros en 1973, elle est passée à 56,2 milliards en 1981 (euros constants 2012). Elle est redescendue jusqu'à 11,3 milliards en 1998, avant de grimper à nouveau fortement, culminant à 68,7 milliards en 2012. Sensible au prix du pétrole, principale énergie importée, et base de l'indexation des prix du gaz sur les marchés à terme, la facture énergétique en suit étroitement les fluctuations. ■

Définitions

Branche énergie : activités de raffinage et cokéfaction d'une part, production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné d'autre part.

Énergie primaire : ensemble des produits énergétiques non transformés, exploités directement ou importés. Principalement, le pétrole brut, les schistes bitumineux, le gaz naturel, le charbon à l'état brut, la biomasse, le rayonnement solaire, l'énergie hydraulique, l'énergie du vent, la géothermie et l'énergie tirée de la fission de l'uranium, par convention internationale.

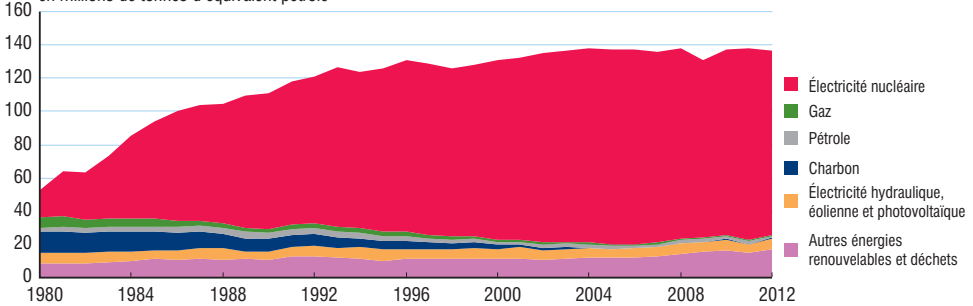
Branche, valeur ajoutée, consommation corrigée des variations climatiques, consommation finale d'énergie : voir annexe *Glossaire*.

Pour en savoir plus

- *Bilan énergétique de la France pour 2012*, coll. « Références », SOeS, juillet 2013.

1. Production d'énergie primaire par énergie

en millions de tonnes d'équivalent pétrole

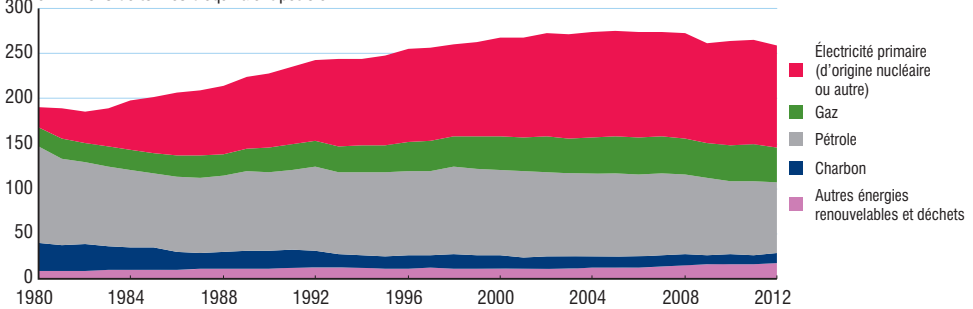


Champ : France métropolitaine.

Source : SOEs.

2. Consommation d'énergie primaire, corrigée des variations climatiques, par énergie

en millions de tonnes d'équivalent pétrole

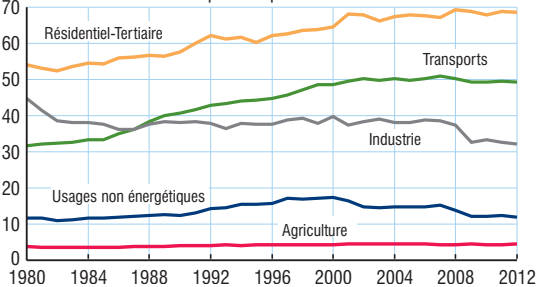


Champ : France métropolitaine.

Source : SOEs.

3. Consommation d'énergie finale, corrigée des variations climatiques, par secteur d'usage

en millions de tonnes d'équivalent pétrole

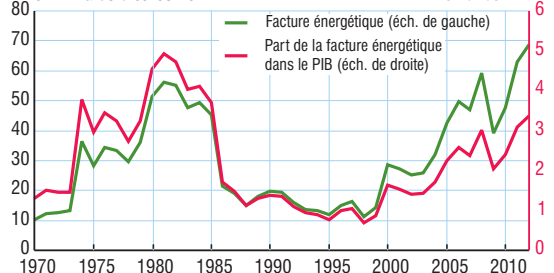


Champ : France métropolitaine.

Source : SOEs.

4. Facture énergétique

en milliards d'euros 2012



Champ : France.

Source : SOEs.

5.7 Recherche et développement

En 2011, la **dépense intérieure de recherche et développement (DIRD)**, c'est-à-dire la dépense de **recherche et développement (R&D)** effectuée sur le territoire national, s'élève à 45,0 milliards d'euros (milliards d'euros). En trente ans, depuis 1981, la DIRD a augmenté de 2,4 % par an, en volume, à un rythme supérieur à celui du PIB (+ 1,9 % par an). La part de la DIRD dans le **produit intérieur brut (PIB)** s'est ainsi accrue de 0,34 point (de 1,90 % à 2,24 %). Cette croissance a eu lieu essentiellement entre 1981 et 1993. Ensuite, la part de la DIRD dans le PIB a eu tendance à décroître jusqu'en 2007, hormis une remontée ponctuelle en 2001-2002. Elle s'est légèrement redressée en fin de période.

La plupart des pays de l'OCDE ont accentué leur effort de recherche : entre 1981 et 2011, la part du PIB consacrée à la DIRD est passée en moyenne de 1,9 % à 2,4 %. et celle des pays de l'Union européenne à quinze pays (UE15) de 1,6 % à 2,1 %. En 1981, la France se situait à 0,45 point au-dessous de l'Allemagne et du Royaume-Uni. En trente ans, l'écart avec l'Allemagne s'est encore accru (- 0,64 point en 2011) ; celui avec le Royaume-Uni s'est inversé (+ 0,47 point en 2011).

En 2011, en France, les entreprises réalisent 64 % de la DIRD, et les administrations 36 %. Depuis 1981, la contribution des entreprises à la DIRD s'est accrue de 5 points.

En 2011, la **dépense nationale de recherche et développement (DNRD)**, atteint 46,4 milliards d'euros, soit 2,3 % du PIB. De 1981 à 2011, elle a augmenté en moyenne de 2,5 % par an, en volume. En 2011, les entreprises sont les principaux financeurs des activités de R&D, contribuant pour 59 % au financement de la DNRD alors qu'en 1981, les administrations finançaient 58 % de la DNRD. En trente ans, la situation s'est donc inversée. Depuis 1985, la contribution des administrations a baissé presque continuellement et depuis 1995, elle est inférieure à celle des entreprises. En effet, entre 1981 et 2011, la DNRD des entreprises a augmenté en moyenne de 3,7 % par an, en volume, contre 1,4 % par an pour les administrations.

Le nombre de chercheurs, en **équivalent temps plein (ETP)**, s'est beaucoup accru entre 1981 et 2010, passant de 85 500 à 240 000. Sur cette période, le nombre de chercheurs pour mille actifs est passé de 3,6 à 8,5. Dans l'ensemble de l'UE15, ce ratio a évolué un peu plus faiblement, passant de 3,3 à 7,3. ■

Définitions

Recherche et développement (R&D) : les activités concernées englobent les travaux de création entrepris de façon systématique en vue d'accroître la somme des connaissances pour de nouvelles applications. Pour mesurer les dépenses globales de R&D, on se réfère soit à l'exécution des activités de R&D, soit à leur financement par deux grands acteurs économiques : les administrations et les entreprises. Les administrations désignent ici les services ministériels, les organismes publics de recherche, l'enseignement supérieur et les institutions sans but lucratif. Ce regroupement est celui adopté par les organisations en charge des comparaisons internationales.

Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) : elle correspond aux travaux de R&D exécutés sur le territoire national (métropole, départements d'outre-mer et collectivités d'outre-mer) quelle que soit l'origine des fonds.

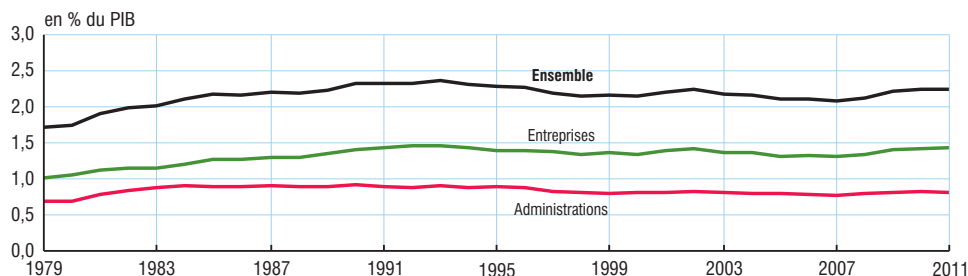
Dépense nationale de recherche et développement (DNRD) : elle correspond au financement par des entreprises implantées en France ou des administrations françaises des travaux de recherche réalisés en France ou à l'étranger.

Produit intérieur brut (PIB), équivalent temps plein (ETP) : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Dépenses de recherche et développement en France en 2011. Premières estimations pour 2012 », *Note d'information* n° 13.06, MESR, juillet 2013.
- « Les chercheurs en entreprise. Forte augmentation sur la période 1997-2007 », *Note d'information* n° 11.05, MESR, avril 2011.
- Site REPÈRES : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/reperes/>
- Pour les données internationales : Main Science and Technology Indicators, <http://www.oecd.org/sti/msti.htm>

1. DIRD de 1979 à 2011

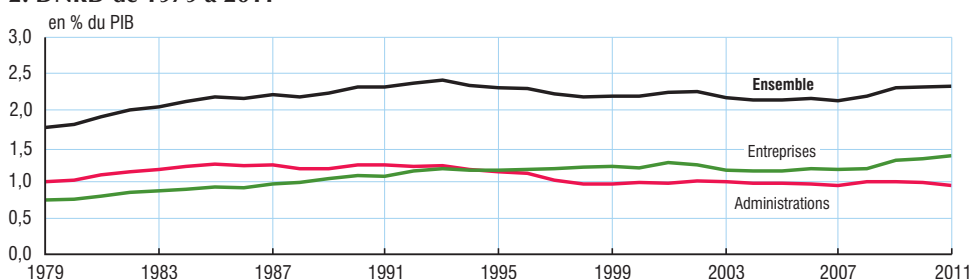


Champ : France.

Note : à partir de 2006, les entreprises employant moins d'un chercheur en ETP sont incluses dans les résultats. À compter de 2009, les dépenses de R&D des ministères et de certains organismes publics financeurs de R&D font l'objet d'une nouvelle méthode d'estimation.

Source : SIES.

2. DNRD de 1979 à 2011



Champ : France.

Source : SIES.

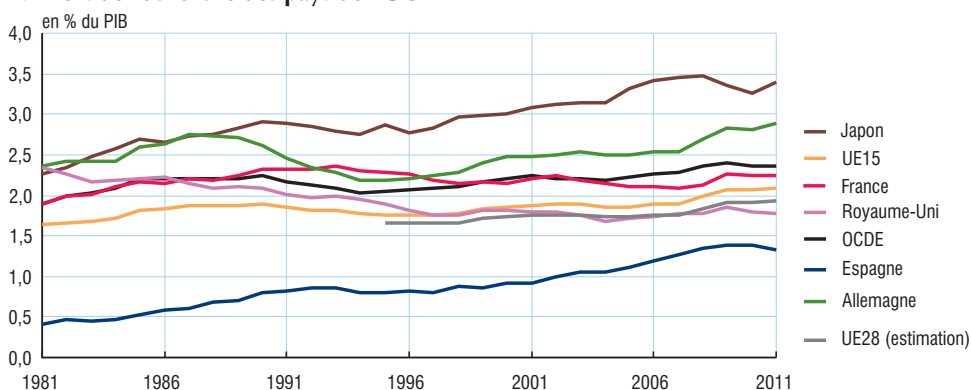
3. Nombre de chercheurs pour mille actifs

	en ETP			
	1981	1991	2001	2010
Allemagne	4,5	6,1	6,7	7,9
Espagne	1,4	2,6	4,4	5,8
France	3,6	5,2	6,7	8,5
Italie	2,3	3,1	2,8	4,1
Royaume-Uni	4,7	4,5	6,3	8,2
États-Unis	6,2	7,6	9,1	9,1 ¹
Japon	6,9	9,2	9,7	9,9
UE15	3,3	4,4	5,8	7,3
OCDE	4,4	5,4	6,6	7,2¹

1. Chiffres 2007.

Source : OCDE.

4. Effort de recherche des pays de l'OCDE



Source : OCDE.